



Bon à savoir

Mettre à disposition et utiliser une protection de tête adaptée lorsque des blessures de la tête peuvent se produire, par ex. en cas de choc contre des obstacles, en cas de chutes ou de projections d'objets, en présence de charges suspendues ou si les cheveux ne sont pas attachés.

En cas d'utilisations particulières, les casques de protection (selon EN 397) peuvent être combinés à un masque, à des lunettes de protection, à des bouchons d'oreille ou à un protège-nuque.

Les casquettes anti-choc (selon EN 812) doivent protéger la tête des salissures et, à petite mesure, des chocs contre des obstacles. L'effet protecteur suffisant d'une protection de tête peut uniquement être obtenu par le bon choix de la taille adaptée au tour de tête et par un réglage approprié.

La coque du casque est en principe fabriquée en matériaux plastiques durs, aussi bien des thermodurcissables que des thermoplastiques. Selon l'utilisation, la coque prend des formes différentes. Elle peut, par exemple, comporter un large bord, une gouttière, des orifices d'aération ou des pochettes pour ranger différents accessoires. La coque du casque absorbe les forces appliquées. L'intérieur du casque est en forme de panier. Grâce à lui, le casque repose sur la tête. Grâce à la doublure intérieure, la force exercée est répartie. Elle est réglable et se compose de différentes bandes.

Pour des raisons de sécurité, les casques doivent être remplacés tous les 5 ans !

Chaque protection de tête peut être identifiée de façon personnalisée. Un imprimé haut de gamme, avec le logo de votre entreprise ou son nom, est placé sur les casques de protection à coque dure. Il est également possible de broder les casquettes à visière anti-choc selon vos souhaits.



Casques de protection

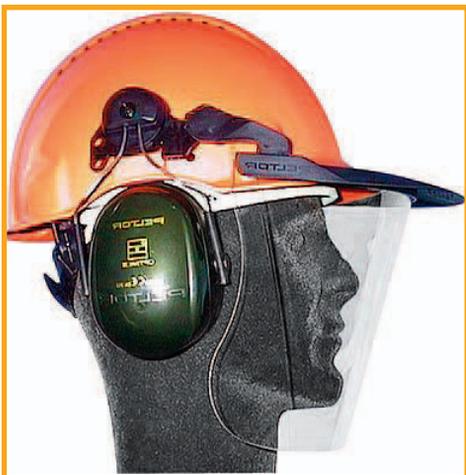
Le casque de protection se compose de plastique ABS stabilisé anti-UV. Une bonne aération interne, un intérieur confortable et du cuir suisse sont également des éléments essentiels.

Les casques de protection peuvent être imprimés.

Casquettes à visière anti-choc

Les casquettes à visière anti-choc sont en toile de coton. La doublure intérieure se compose de plastique HDPE. Le rembourrage en mousse, les trous d'aération ainsi que la bande Velcro réglable offrent un grand confort et une sécurité optimale.

Les casquettes à visière anti-choc peuvent être brodées.



Combinaison protection de tête et protection auditive

Ce casque combiné se compose du casque, des protections auditives ainsi que du masque avec traitement anti-choc.